

RAPPORT ANNUEL
2012



EAUX NATURELLES



soyons éco-responsables

COMPÉTENCE : **CONNAISSANCE & ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX NATURELLES**

Le mot du Président



Après une année 2011 marquée par un bon résultat financier, dû à une conjoncture inflationniste des prix de reprise des matériaux recyclés, 2012 ne suit pas la même tendance puisqu'impactée par le contexte économique général défavorable.

Du point de vue des activités, cette année a permis de consolider les nombreuses évolutions enregistrées en 2011, tout en menant des réflexions sur les problématiques et les projets de demain.

En matière de **traitement des déchets**, le SYDED a conforté sa logique de Valorisation et de Prévention. Ainsi, l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques est expérimentée depuis mars sur 80 % du territoire. Si je ne peux que regretter que l'ensemble des usagers ne soit pas encore concerné, les premiers résultats semblent positifs et permettront, je l'espère, d'étendre ces consignes à tous dès le début de l'année 2014.

Une étude de la composition des ordures ménagères a été réalisée afin de définir les organisations ou techniques à mettre en œuvre pour optimiser la valorisation et la prévention. De plus, si cela fait déjà 10 ans que la distribution de composteurs individuels a été instaurée, des opérations de compostage collectif ont été initiées pour la première fois cette année, en partenariat avec différentes structures publiques et privées.

Malgré le durcissement des politiques de financement des **réseaux de chaleur**, le dynamisme du SYDED en la matière ne faiblit pas, puisque celui de Livernon a été mis en service en mars et que 7 autres projets sont en cours. La consolidation de la ressource bois locale constituera une priorité pour sécuriser l'alimentation de réseaux de plus grande ampleur. Par ailleurs, il se dégage une volonté d'optimisation des réseaux existants, notamment en les densifiant ou en les étendant.

La thématique de **l'eau potable** a constitué l'un des temps forts de l'année 2012. L'approvisionnement en eau potable étant un des enjeux majeurs dans les années à venir, j'ai souhaité organiser les Rencontres départementales sur l'eau potable à l'attention des élus lotois. Ces échanges ont confirmé l'intérêt de la révision du Schéma Départemental sous l'égide du Conseil général. Désormais entrée dans sa phase opérationnelle, elle permettra aux collectivités de disposer de pistes de réflexion aux problématiques actuelles ou futures. Les solutions potentielles incluront des notions de mutualisation de moyens, d'économie financière et de gestion rationnelle et optimisée des fonds publics.

L'assistance technique à **l'assainissement** et aux **eaux naturelles** a su s'adapter aux besoins des collectivités adhérentes afin de les accompagner face aux évolutions réglementaires et dans leurs projets. A ce titre, la synergie croissante entre ces deux activités facilite la prise en compte de l'impact sur le milieu des opérations d'assainissement. A présent, le SYDED élimine les boues de stations d'épuration quels que soient leur nature et leur mode de traitement, et notamment par épandage.

Economie circulaire, débat sur la transition énergétique, reconquête du bon état des eaux et des milieux aquatiques constitueront les enjeux de demain auxquels l'ensemble des concitoyens devra faire face. En tant que Président, je ne peux que me féliciter du fait que cette structure soit devenue un **opérateur public départemental de gestion environnementale intégrée**. Fruit de l'implication des élus comme du personnel, le SYDED s'efforcera de continuer d'offrir un service public de qualité au meilleur prix.

Bernard CHOLET

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

EAUX NATURELLES

Avant-propos	12
Connaissance des eaux naturelles.....	13
Principe et étendue de la compétence	13
Contexte	13
Adhésions.....	15
Bilan des interventions de base.....	16
Bilan des interventions spécifiques.....	18
Projets.....	18
Assistance à la gestion des eaux de baignade	19
Principe et étendue de la compétence	19
Contexte	19
Adhésions.....	20
Bilan.....	21
Projets.....	24
Bilan financier	25

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	28
Pour les scolaires	28
Pour les élus locaux.....	28
Pour le grand public.....	29
Prévention des risques	30
Santé – sécurité : la prévention	30
Environnement : la maîtrise des impacts.....	30

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Production de l'eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
13 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	12 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	45 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	136 collectivités chargées de l'assainisse- ment des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
340 communes du Lot + 2 de l'Aveyron	9 réseaux 716 abonnées	3 stations de pompage 52 missions de suivi	Adhérents : 17 "ANC", 119 "AC", 80 "Boues"	3 réseaux de suivi 23 sites de baignade

178 777 habitants (pop. municipale INSEE 2009).
201 415 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

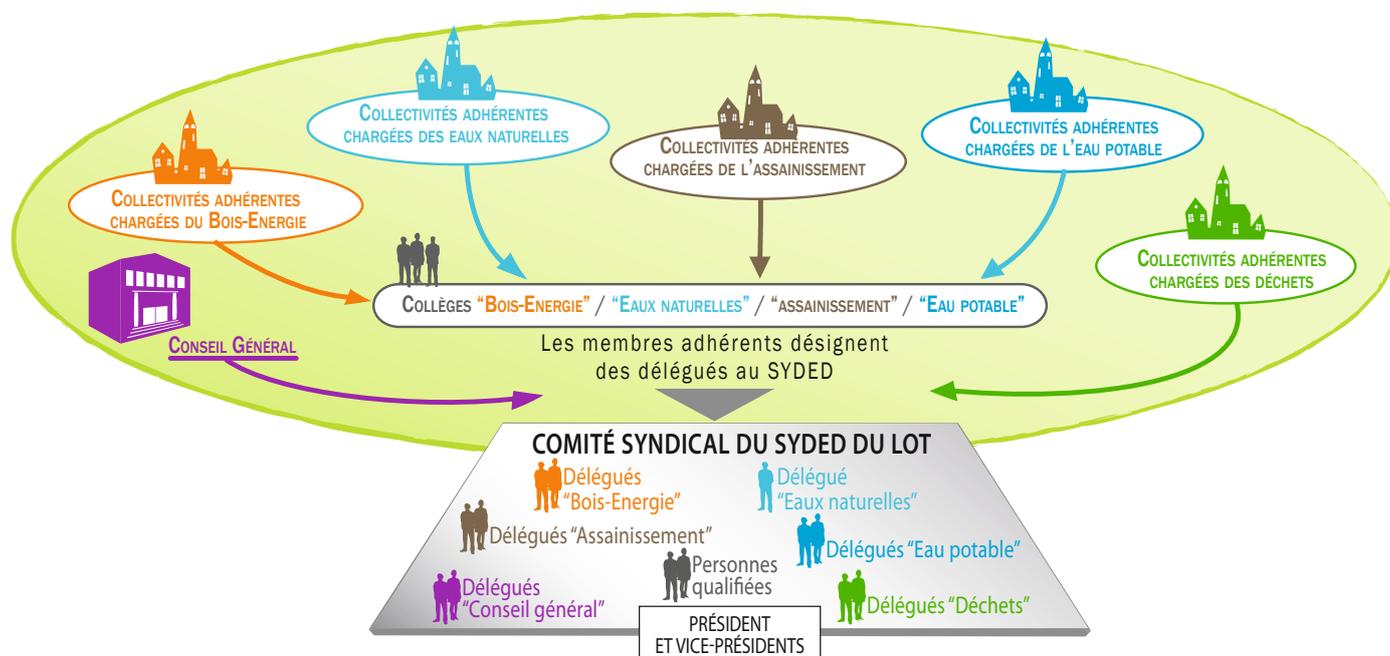
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- "Finances et administration générale",
- "Déchets",
- "Assainissement",
- "Eau Potable",
- "Communication".

• 4 Collèges :

- "Assainissement",
- "Eau Potable",
- "Eaux Naturelles",
- "Bois-énergie".



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Le SYDED a opté pour un mode de gestion de ses activités en **régie directe**.

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

MOYENS HUMAINS

Effectif total au 31/12/2012 : 263 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

1 emploi pour
680 habitants



DIRECTION

LES SERVICES SUPPORTS

49 agents :

administratif, ressources humaines,
communication, qualité / sécurité / environnement,
études / développement / travaux, coordination de l'exploitation...

LES SERVICES OPERATIONNELS

214 agents :

EAUX NATURELLES



2 agents

ASSAINISSEMENT



10 agents

EAU POTABLE



6 agents

RÉSEAUX DE CHALEUR



4 agents

ENTRETIEN MAINTENANCE



14 agents

CENTRES DE TRI



125 agents

DÉCHETTERIES



26 agents

VALORISATION BOIS & VÉGÉTAUX



3 agents

AMÉLIO. COLLECTE & PRÉVENTION



7 agents

QUAIS DE TRANSFERT



3 agents

TRANSPORT



14 agents

Sur les 214 agents des services opérationnels,
2 sont consacrés à la compétence "Eaux Naturelles".

MOYENS MATÉRIELS



■ EQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 22 ISDI (gravats),
- 9 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

■ EQUIPEMENTS MOBILES

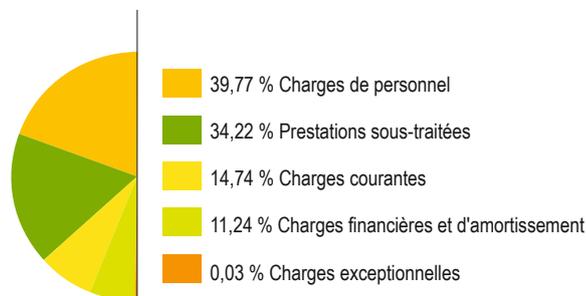
- 18 camions polybennes,
- 7 remorques PL,
- 30 engins de manutention (engins télescopiques, tractopelles, pelles),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 37 véhicules légers,
- 3 remorques VL.

BILAN FINANCIER GLOBAL

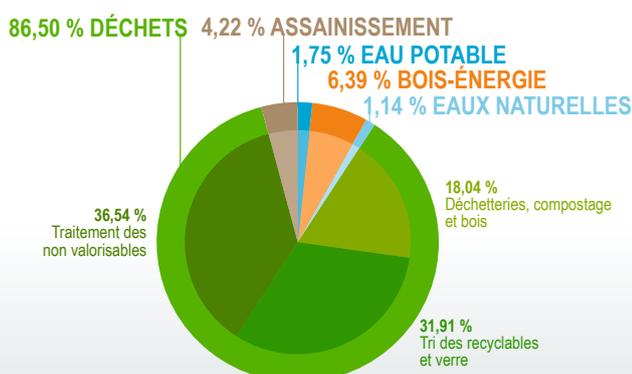
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 21 299 792 €

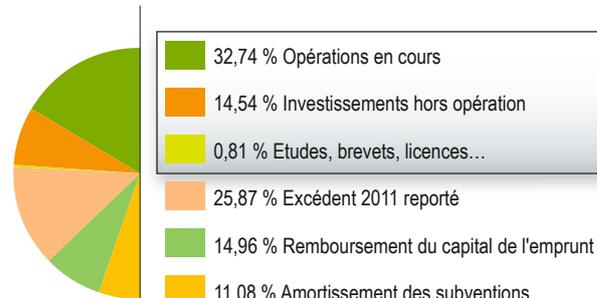


Répartition des dépenses par budget et par activité :

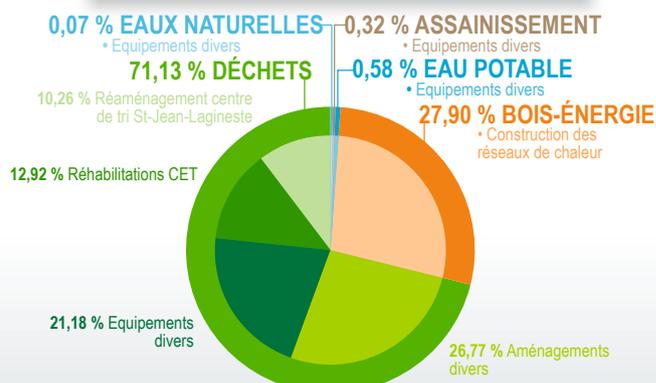


INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 7 147 761 €



Répartition des dépenses réelles : 3 437 242 €



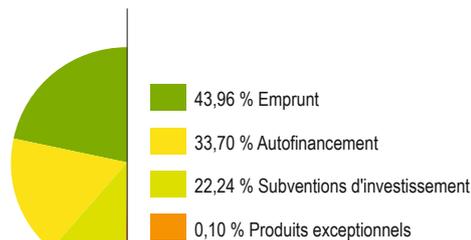
RECETTES : 23 980 778 €



Excédent 2012 : 2 680 986 €

dont 1 004 692 € d'excédent réel 2012
 et 1 676 294 € d'excédent reporté 2011, soit : 1 540 000 € Budget Déchets,
 87 868 € Budget Eau Potable,
 20 816 € Budget Eaux Naturelles,
 15 973 € Budget Assainissement,
 11 637 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT* : 3 437 242 €



* Financement des dépenses réelles

La durée de l'extinction de la dette (13,6 millions d'euros) est de 20 ans (2032).
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (7,58 % des recettes réelles de fonctionnement).

FAITS MARQUANTS

L'année 2012 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 119 417 tonnes de déchets, dont :

- 29 595 tonnes de recyclables
- 42 267 tonnes d'ordures résiduelles
- 47 555 tonnes d'apports en déchetteries

Par ailleurs, l'**expérimentation sur l'extension des consignes de tri des emballages plastiques**, en partenariat avec Eco-Emballages a débuté le 1^{er} mars 2012 et concerne 80 % de la population lotoise (secteurs de Catus et Saint-Jean-Lagineste).

A noter le lancement, en complément du compostage individuel, d'une **opération de compostage collectif**, afin de réduire la part de fermentescibles.

Une **étude de caractérisation des ordures ménagères** sur le département du Lot a également été réalisée (MODECOM).

Le SYDED s'est aussi engagé dans un programme de **réhabilitation et d'optimisation des déchetteries** dont les premiers travaux ont démarré au printemps 2012.

Secteur de Catus

Les travaux pour la construction de la nouvelle déchetterie de Cahors ont débuté en octobre 2012, pour une mise en service prévue à l'automne 2013 (650 000 €).

L'installation de stockage de Dégagnac a été réhabilitée.

Secteur de Figeac

La plateforme de valorisation du bois et le hangar de stockage avec intégration d'une toiture photovoltaïque ont été mis en service (680 000 €).

Secteur de Saint-Jean-Lagineste

Les opérations d'aménagement du centre de tri sont finalisées. L'inauguration du centre de tri a eu lieu en juin 2012.



BOIS-ÉNERGIE



Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **9 réseaux**, avec 716 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente **992 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

Construction des réseaux de chaleur

La réalisation du réseau de Livernon a été finalisée en mars (800 000 €).

La 2^{ème} phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) est entamée.

Le projet du réseau de Lacapelle-Marival est reporté, dans l'attente d'attribution de subventions.

EAU POTABLE

L'Eau Potable a été le thème principal du SYnergie de janvier 2012. Le SYDED a également **organisé** en septembre **une rencontre départementale sur l'eau potable** qui a réuni les acteurs départementaux et également des intervenants extérieurs.

Gestion opérationnelle

Le SYDED a continué de prendre en charge l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 472 471 m³ d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** se poursuit.

Des études ont été engagées pour la réalimentation de la commune de Caillac et les secteurs de Martel et Bétaille/Vayrac.

Assistance technique

Près de 52 missions de maîtrise d'œuvre ont été menées auprès de collectivités membres.



ASSAINISSEMENT

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

311 visites de stations d'épuration ont été réalisées.

36 opérations dans le cadre de l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) ont été formalisées.

Assistance à l'assainissement non collectif

Le travail d'accompagnement des SPANC sur l'**harmonisation départementale** des services et des tarifs se poursuit.

Traitement des boues de stations d'épuration

13 056 tonnes de boues ont été traitées en 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2012, le SYDED prend en charge le traitement des boues issues des STEP quels que soient leur nature et leur mode de traitement, notamment par épandage.



EAUX NATURELLES



Connaissance des eaux naturelles

Dans la mesure où le **suivi de la qualité des eaux souterraines** a pu être réalisé en interne par les services du Conseil général, il n'est plus assuré par le SYDED.

Le programme de suivi de la qualité des eaux superficielles du réseau de suivi territorial du SAGE Célé a été consolidé.

Cette mission est de plus en plus impliquée sur le volet « impact sur le milieu » des opérations d'assainissement.

Assistance à la gestion des eaux de baignade

Le SYDED a mis en place des **panneaux d'information sur les 22 sites de baignade** et a aidé à la création de 2 nouvelles baignades.

L'Assistance Technique aux Personnes Responsables d'une Eau de Baignade (ATPREB) a été renforcée ce qui a permis la fermeture préventive des sites.

Activités **"EAUX NATURELLES"**

AVANT-PROPOS

Cette **compétence a été mise en place au SYDED**, depuis le 1er janvier 2011, date à laquelle le Conseil général du Lot a délégué l'ensemble des activités de son Service d'Assistance Technique à l'Epuración et au Suivi des Eaux (SATESE) au SYDED.

Cette délégation résulte de la volonté, suite aux conséquences de la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques** (LEMA) du 30 décembre 2006 de maintenir l'approche intégrée des milieux aquatiques concrétisée par les différents champs d'intervention du SATESE.

L'exercice de ces missions confirme l'implication croissante du SYDED dans le domaine de l'eau. Ainsi désormais celui-ci intervient d'une part, en tant qu'**opérateur spécialisé** de la qualité des milieux aquatiques et de l'appréciation des impacts polluants, d'autre part en tant que **service technique mutualisé** pour les collectivités ayant en charge la gestion des eaux de baignades.

Par rapport à l'année 2011 **les principales évolutions ont concerné :**

- l'abandon du suivi de la qualité des eaux souterraines qui a pu être réalisé en interne par les services du Conseil général,
- la consolidation du réseau de suivi territorial du SAGE Célé,
- le renforcement de l'assistance technique et administrative à la gestion des eaux de baignade,
- l'implication systématique sur le volet impact sur le milieu des opérations d'assainissement.

CONNAISSANCE DES EAUX NATURELLES

PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED réalise, en complémentarité avec les autres intervenants de ce domaine, des campagnes de prélèvements et d'analyses sur les eaux naturelles et interprète l'ensemble des données collectées sur le département dans le cadre des différents réseaux de suivi qualité.

La finalité de ces suivis est de disposer **d'informations locales sur la qualité des milieux aquatiques**. Ces données sont « bancarisées » puis utilisées par des organismes tels que l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, le Conseil général et les collectivités :

- pour identifier les opérations à entreprendre pour améliorer la qualité des eaux,
- pour évaluer l'efficacité des actions de lutte contre les pollutions : assainissement, agriculture, etc.,
- pour apporter des éléments factuels utilisés pour conduire la politique de l'eau sur le département.

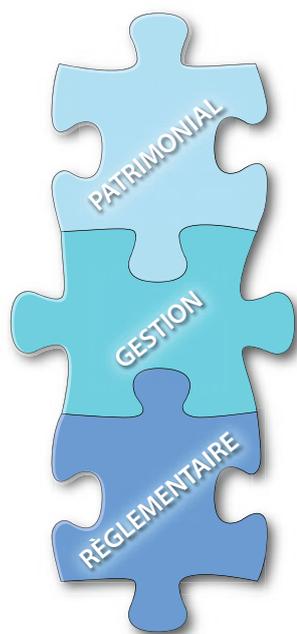
Le SYDED, dans le cadre de cette compétence est également sollicité par les services de l'Etat pour apporter son **expertise dans l'élaboration des Plans d'Actions Opérationnelles Territorialisées (PAOT)**. Ces outils élaborés par la Mission interservices de l'eau et de la nature regroupent les opérations à mettre en œuvre pour atteindre le bon état des eaux conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010 – 2015 (SDAGE).

En interne et plus particulièrement dans le cadre de l'Accompagnement Technique des Opérations d'Assainissement (ATOA), l'expertise détenue aujourd'hui par le SYDED dans le domaine de la qualité des eaux naturelles, lui permet **d'optimiser les projets de travaux d'assainissement** des collectivités en conciliant respect de l'environnement aquatique et viabilité économique.

En complément de ces opérations, le SYDED peut réaliser diverses interventions spécifiques, à la demande de communes ou de groupements de communes compétents en matière de gestion des milieux aquatiques

CONTEXTE

Il existe dans le département **plusieurs dispositifs** permettant de mesurer régulièrement la qualité des eaux au moyen de prélèvements et d'analyses.

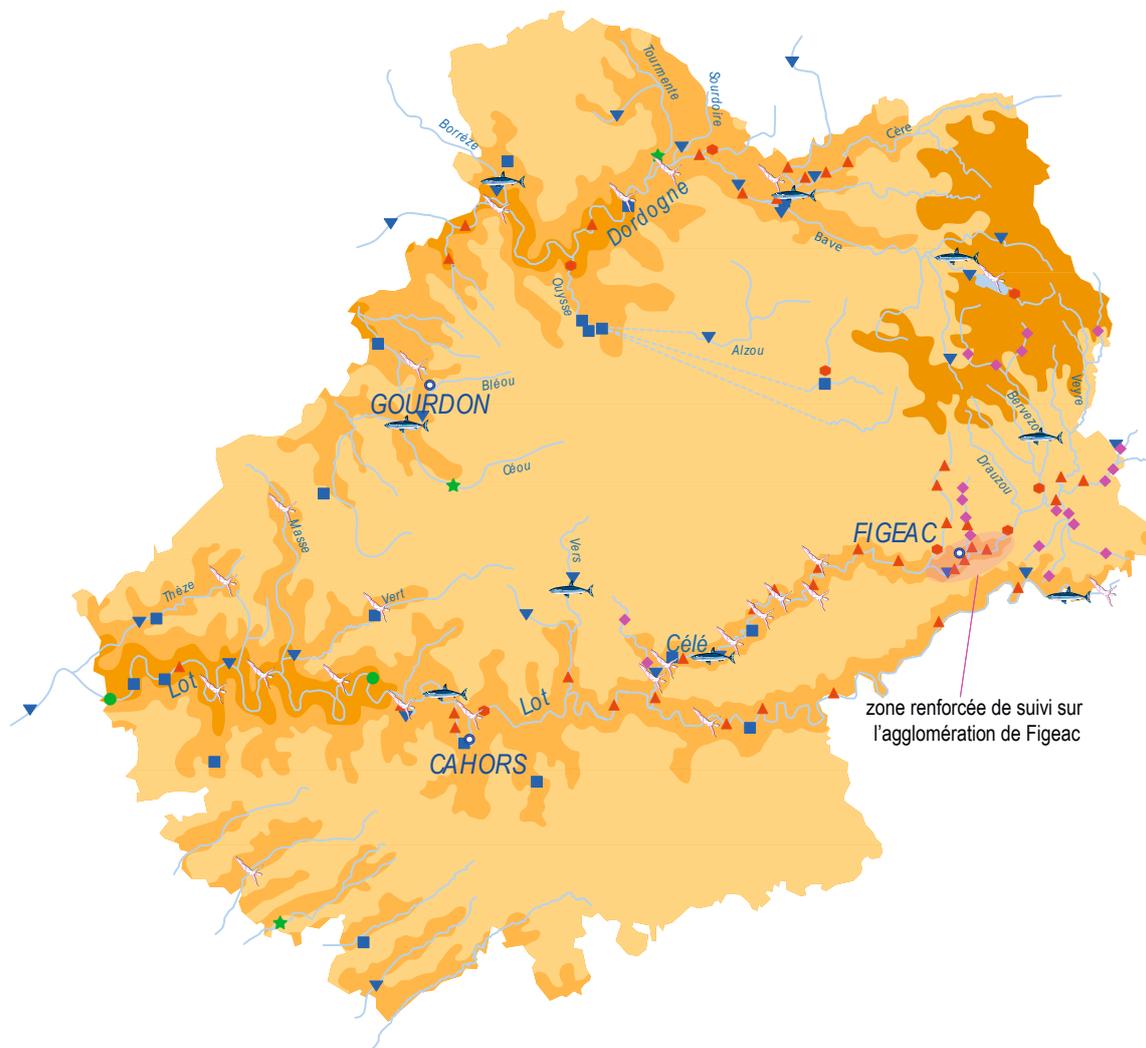


Ces dispositifs ont des finalités ou objectifs différents qui peuvent être classés dans 3 catégories :

- **finalité patrimoniale :**
terme employé dans l'article 1 de la loi sur l'eau pour insister sur la nécessité de préserver la richesse, le capital ressource existant, pour les générations futures. Ces réseaux doivent permettre d'évaluer l'état général des eaux, ils sont pérennes et doivent être représentatifs des diverses situations rencontrées.
- **finalité de gestion :**
concerne plus particulièrement les sites présentant des altérations liées à des pollutions. Cette surveillance a vocation à s'interrompre dès que le cours d'eau recouvrera une qualité satisfaisante.
- **finalité réglementaire :**
ici c'est principalement l'usage baignade qui est concerné. En effet toute pollution peut présenter des risques pour la santé. Ce contrôle est diligenté par le ministère de la Santé.

Le SYDED intervient principalement sur les réseaux de mesure à vocation patrimoniale et de gestion.

Carte des différents sites de prélèvements sur les eaux superficielles



	Nom du réseau et nombre de sites de prélèvement	Vocation	Maître d'ouvrage	Rôle du SYDED
	Réseaux de Contrôle et de Surveillance des eaux superficielles et souterraines → 42 sites de prélèvement	Patrimoniales	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Utilisateur des données
	Réseau Complémentaire Départemental → 40 sites de prélèvement	Patrimoniales + gestion	SYDED du Lot	Maître d'ouvrage
	Réseau Hydrobiologique Piscicole → 9 sites de prélèvement	Patrimoniales + gestion	Etat français	Utilisateur des données
	Réseaux de Contrôle Opérationnel pour la Directive Cadre sur l'Eau et le Plan d'action Territorial de la basse vallée du Lot PAT → 5 sites de prélèvement	Gestion	SYDED du Lot et Conseil général	Maître d'ouvrage et opérateur
	Réseau Territorial du SAGE Célé → 42 sites de prélèvement dans le Lot	Gestion + réglementaire	SMBRC	Assistance technique au maître d'ouvrage
	Contrôle sanitaire → 25 sites de prélèvement	Réglementaire	PREB	Assistance technique aux gestionnaires d'eaux de baignade

Les données issues de ces différents réseaux sont consultables par internet. Pour les eaux superficielles, 3 sites peuvent être interrogés :

- <http://adour-garonne.eaufrance.fr> : site de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, qui propose les données sur l'ensemble du bassin
- <http://baignades.sante.gouv.fr> : site du ministère de la Santé, qui présente les données du contrôle sanitaire réalisé sur les eaux de baignade
- <http://www.lot.fr/infeauloisirs> : pour toutes les données relatives à la qualité des eaux pour la pratique des loisirs aquatiques et de la baignade

Pour les eaux souterraines, il existe 1 site, <http://www.ades.eaufrance.fr>, où l'on retrouve des données sur la ressource patrimoniale.

Dans un souci d'optimisation et de complémentarité, le SYDED s'efforce de coordonner ses interventions avec l'ensemble des réseaux existants.

ADHÉSIONS

Ce suivi départemental des eaux naturelles a été mis en place depuis 1998 par le Conseil général en cofinancement avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Aujourd'hui, le SYDED est devenu l'opérateur de ce suivi qui s'est enrichi suite à la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Célé. Cette mission compte donc deux adhérents :

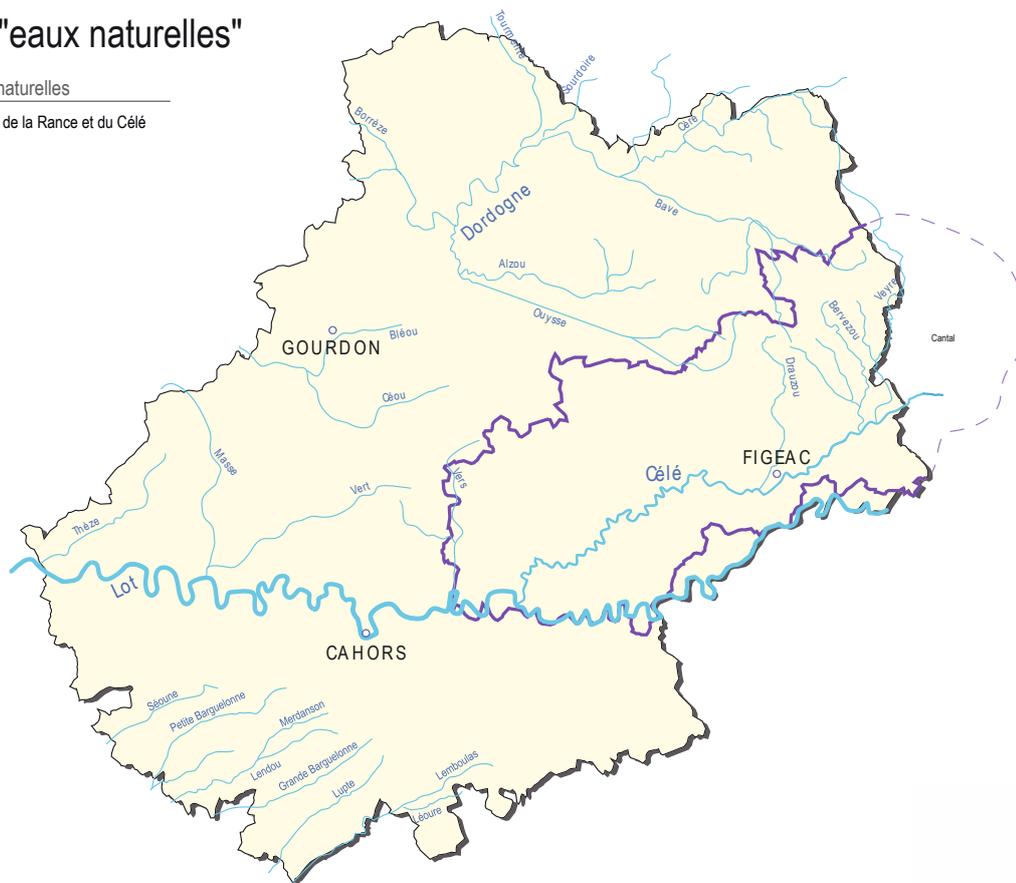
- Le Conseil général pour le Réseau Complémentaire Départemental (RCD), le Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO) et le réseau de suivi du Plan d'Action Territorial du bassin viticole (PAT)
- Le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé (SMBRC) pour le réseau de connaissance territoriale de son bassin (RTSAGE Célé)

Par ailleurs, 5 collectivités (Douelle, Martel, Lamothe Fénelon, Soucirac et le SMBRC) ont bénéficié d'interventions ponctuelles spécifiques.

Compétence "eaux naturelles"

Connaissance des eaux naturelles

- Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé
- Conseil général du Lot



BILAN DES INTERVENTIONS DE BASE

Les différents suivis de la qualité des eaux naturelles apportent des données sur différentes familles de paramètres :

- la physico-chimie : qui regroupe entre autres les matières organiques et les différentes formes de l'azote et du phosphore,
- la bactériologie : avec le comptage des germes qui témoignent de contamination fécale,
- la biologie : avec le recensement d'invertébrés aquatiques ou de diatomées, le peuplement en micro-algues et plus particulièrement les cyanobactéries.

45 tournées de prélèvements réalisées
9 000 km parcourus
946 prélèvements
11 400 résultats analytiques

Les molécules émergentes (médicaments, perturbateurs endocriniens...) ne sont pour le moment pas mesurées dans le cadre de ces réseaux. En effet, l'état des connaissances sur ces "polluants émergents" n'est pas suffisant pour qu'ils soient intégrés dans des programmes de surveillance : les effets toxicologiques et écotoxicologiques de ces substances sont à ce jour méconnus et les techniques analytiques restent à être améliorées, voire développées.

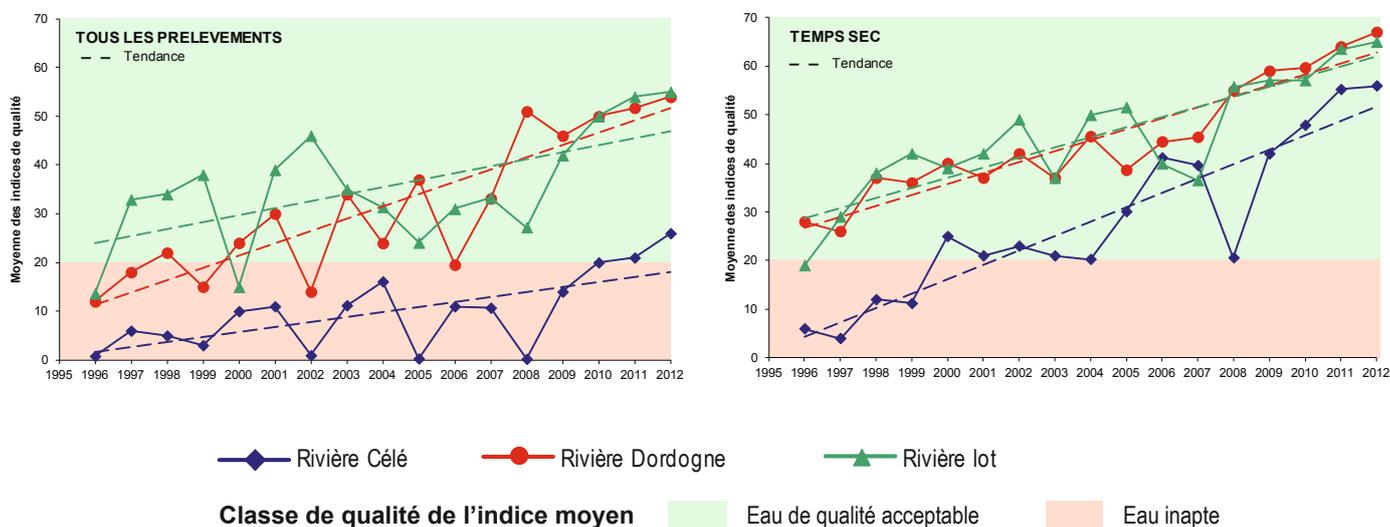
■ LE RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENTAL DE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES (RCD - ESU)

Complémentaire au réseau national de contrôle et de surveillance (RCS - ESU) qui lui, est géré directement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, son programme 2012 est resté identique à celui réalisé en 2011.

622 prélèvements ont été réalisés : 536 analyses bactériologiques, 48 analyses physico-chimiques, 11 analyses portant sur les indices biologiques et 30 analyses de cyanobactéries.

Principaux enseignements : la pollution bactérienne suit une dynamique particulière, elle ne pourra être réduite et stabilisée en utilisant les mêmes approches que pour les altérations physico-chimiques (pas d'effet de la dilution, augmentation très nette de la pollution en période de pluie ainsi que de son impact sur le linéaire, effets favorables des basses eaux et de la chaleur...). Les résultats sont néanmoins très encourageants, comme le montrent les 2 figures ci-après qui indiquent l'évolution de la qualité bactériologique au cours des 17 dernières années.

Tendance de la qualité bactériologique par année, par rivière et en fonction des conditions pluviométriques



L'amélioration constatée résulte des nombreuses opérations entreprises en matière de résorption des différents types de pollutions (domestique, agricole, industrielle...).

Toutefois, avec des événements pluvieux de plus en plus violents notamment en période estivale, phénomènes nouveaux peut-être liés aux évolutions climatiques, la limitation de l'effet des apports par ruissellement ne devra pas être sous-estimée.

■ LE RÉSEAU DE CONTRÔLE OPÉRATIONNEL (RCO - ESU)

Comme en 2011, il concerne tout particulièrement les masses d'eaux superficielles en risque de non atteinte du « bon état » (au sens de la Directive Cadre sur l'Eau de 2000), sur lesquelles ont été effectués **12 prélèvements pour analyses** bactériologiques, physico-chimiques et des micropolluants.

Les actions de restauration de la qualité n'étant encore que très peu engagées, les données issues de ce réseau indiquent une **relative stabilité de la situation**.

■ LE RÉSEAU DE SUIVI DU PLAN D'ACTION TERRITORIAL DU BASSIN VITICOLE (PAT 2009 – 2012)

Ce réseau spécifique est établi en accord avec la profession agricole (ADASEA), l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil général du Lot. Il s'inscrit dans une démarche de connaissance de la contamination en produits phytosanitaires :

- sur 4 ressources utilisées pour la production d'eau potable,
- sur le tronçon de la rivière Lot allant de Douelle à Fumel.

Ce suivi s'est traduit en 2012 par **12 prélèvements sur les eaux superficielles**, les mesures sur les eaux souterraines étant conduites en régie par le Conseil général.

Principaux enseignements :

- contamination ponctuelle des eaux souterraines par les pesticides : avec une majorité d'herbicides retrouvés, ainsi que la détection de molécules interdites en France, principalement l'atrazine, le diuron et la simazine. La présence de ces composés dans les échantillons s'explique essentiellement par des utilisations « anciennes » de ces produits qui sont restés piégés dans les sols et sont lentement largués dans les aquifères,
- contamination également ponctuelle des eaux superficielles par les pesticides : avec une plus grande diversité de typologie de produits actifs (herbicides et fongicides), une plus grande variabilité et une pluralité dans les origines des pollutions.



■ LE RÉSEAU TERRITORIAL DU SAGE CÉLÉ (RTSAGE CÉLÉ)

Ce programme, établi en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, s'inscrit dans sa seconde année de réalisation dans un contexte d'apport de connaissances sur des secteurs n'ayant pas déjà fait l'objet de suivi ou présentant des pollutions dont les origines sont à préciser.

Près de **300 prélèvements** d'eaux superficielles ont été réalisés : 32 sites de mesure pour la physico-chimie, 66 pour la bactériologie et 7 pour le suivi des produits phytosanitaires. Ainsi, ce nouveau réseau a apporté des données complémentaires sur différents secteurs comme des sites en rivière utilisés pour la production d'eau potable et les rivières ou ruisseaux de Planioles, l'Arcambe, l'Aujou, la Couyne, la Dournelle, l'Enguirande, le Goutepayrousse, le Leynhaguet, la Reyssègue, la Sagne, le Veyre. Par ailleurs, il intègre toutes les autres données existantes, provenant des autres réseaux départementaux et nationaux afin de disposer chaque année d'un état des lieux exhaustif de la qualité des milieux aquatiques, indispensable pour la conduite du SAGE.

Par rapport à 2011 ce réseau a connu une nette augmentation des interventions :

- 45 % de prélèvements en plus,
- 23 % de sites de mesure ajoutés.

Ce réseau instaure un suivi très fin de la qualité des petits cours d'eau. Démarré il y a 2 ans, les enseignements sont encore limités, mais on peut d'ores et déjà entrevoir que les têtes de bassin, a priori plus protégées ou moins anthropisées, présentent malgré tout une qualité d'eau relativement perturbée.

BILAN DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

■ LES ETUDES PONCTUELLES

Expertise sédiments pour la commune de Lamothe-Fénelon dans le cadre du dossier loi sur l'eau pour le curage du plan d'eau.

Suivis milieux simplifiés liés à l'évaluation de l'impact d'opérations d'assainissement pour :

- la commune de Martel : source de Briance,
- la commune de Soucirac : fontaine de Saint-Pantaléon.

Poursuite du suivi de l'origine de la formation temporaire des mousses (étude gérée par la DDT du Lot) sur la rivière Lot.

Suivis spécifiques de la qualité bactériologique sur les deux sites de l'opération Big jump :

- Commune de Douelle,
- Syndicat Mixte Bassin Rance Célé.

PROJETS

- **Adaptation du RCD** en y ajoutant sur des petits cours d'eaux le suivi de produits phytosanitaires afin de répondre aux interrogations soulevées par l'Entente Lot et EPIDOR dans le cadre du diagnostic mené pour la révision de l'évaluation de l'état qualitatif des petites masses d'eaux,

- **Etablissement d'un bilan sur la qualité des eaux superficielles** permettant de connaître le niveau d'atteinte du bon état par masse d'eau et d'évaluer les effets des actions spécifiques menées sur le territoire du SAGE Célé,

- Elaboration des modalités de mise en place de suivis permettant d'**évaluer l'impact des travaux d'assainissement** sur le milieu et permettant de répondre aux arrêtés d'autorisation de rejet d'eaux usées que doivent respecter les collectivités maîtres d'ouvrage de systèmes d'assainissement collectif.

ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX DE BAIGNADE

PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED du Lot assure une **assistance technique et administrative** pour le compte des communes ou groupements de communes compétents en matière d'eaux de baignade ou assurant la fonction de Personne Responsable d'une Eau de Baignade (PREB).

Avec cette Assistance Technique aux Personnes Responsables d'une Eau de Baignade (ATPREB) le SYDED constitue de fait le service technique mutualisé et spécialisé des collectivités adhérentes gestionnaires d'une eau de baignade.

Le SYDED assure également, pour le compte du Conseil général, le **fonctionnement et l'animation du dispositif Inf'eau loisirs** d'information quotidienne sur la qualité des eaux des 350 km de rivières du département utilisées en période estivale pour les loisirs aquatiques. L'objectif de ce dispositif est de diffuser une information sur la qualité des eaux de loisirs à destination des professionnels du tourisme et du grand public.

CONTEXTE

La baignade de pleine nature constitue un atout touristique important pour le département du Lot. **23 sites de baignade recensés** se complètent pour offrir des baignades authentiques et d'autres, plus aménagées et sécurisées. Dans tous les cas la qualité de l'eau est gérée au quotidien par les responsables de baignade avec l'assistance technique du SYDED afin de garantir aux baigneurs une qualité d'eau optimale.

En dehors de ces baignades officiellement recensées, la baignade se pratique également de façon diffuse au fil de l'eau et bien souvent associée au canoë ou à la navigation fluviale. La qualité de l'eau prévue pour la journée sur ces parcours est diffusée sous forme de communiqué par le dispositif Inf'eau loisirs chaque matin dès 10 heures du 15 juin au 15 septembre.

L'organisation mise en place pour la gestion des baignades dans le département du Lot intéresse et s'exporte au-delà des frontières lotoises :

- présentation au petit déjeuner débat « Loisirs en eaux vives et qualité de l'eau » organisé le 26 juin 2012 à Portet-sur-Garonne par l'Agence Régionale du développement durable de Midi-Pyrénées,
- organisation le 2 août d'une demi-journée d'information pour les élus du syndicat de rivière Tarn avec notamment la présentation des outils de prévision ainsi que la visite de Cahors Plage et de la baignade non aménagée de Douelle,
- panneaux d'information baignade cités en exemple au niveau régional par l'ARS.



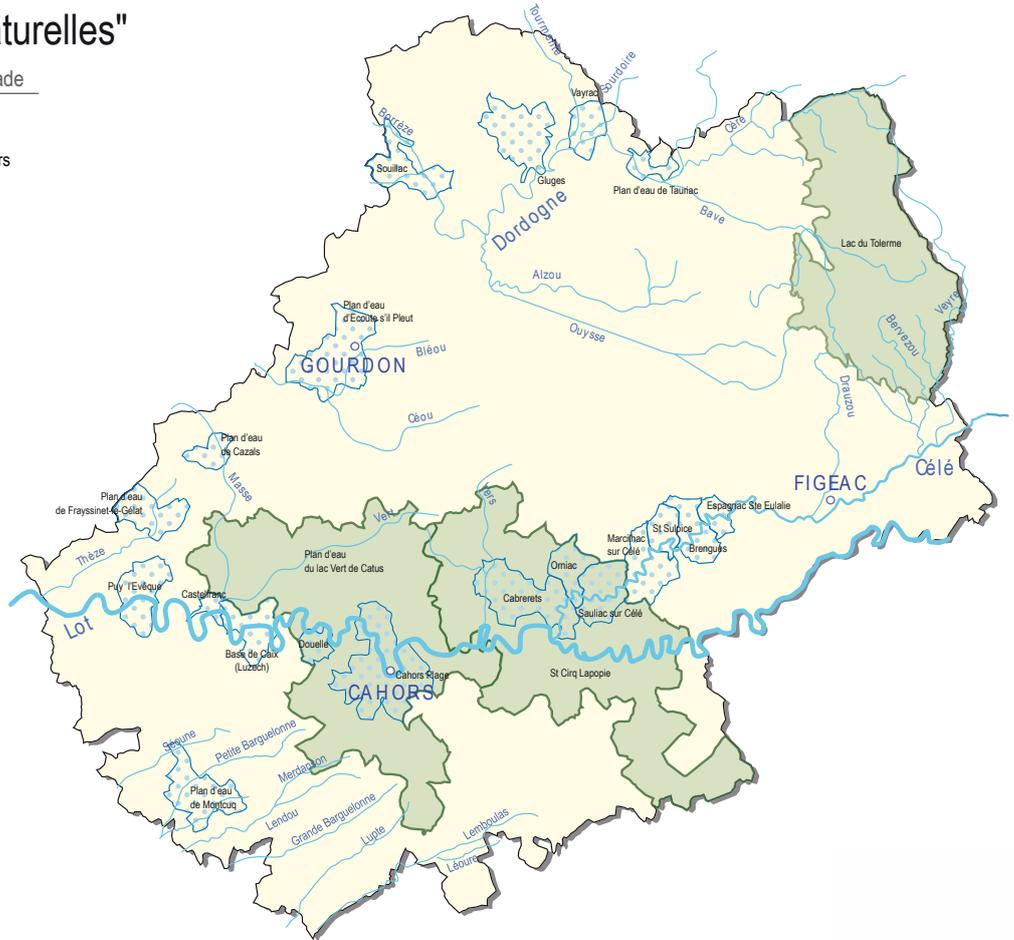
ATPREB - état des adhésions au 31/12/2012

Compétence "eaux naturelles"

Assistance à la gestion des eaux de baignade

- EPCI gestionnaire de baignade recensée
 - Communauté d'agglomération du Grand Cahors
 - Communauté de communes Lot-Célé
 - Syndicat de Gestion du Lac du Tolerme

- Commune gestionnaire de baignade recensée
 - Commune de Brengues
 - Commune de Cabrerets
 - Commune de Cahors
 - Commune de Castelfranc
 - Commune de Cazals
 - Commune de Douelle
 - Commune d'Espagnac Sainte Eulalie
 - Commune de Frayssinet le Gélât
 - Commune de Gourdon
 - Commune de Luzech
 - Commune de Marcliac sur Célé
 - Commune de Martel
 - Commune de Montcuq
 - Commune d'Orniac
 - Commune de Puy l'Evêque
 - Commune de Saint Sulpice
 - Commune de Sauliac du Célé
 - Commune de Souillac
 - Commune de Tauriac
 - Commune de Vayrac



Pour cette compétence, **le taux d'adhésion est de 100 %**. L'ensemble des collectivités disposant d'une baignade recensée, qu'elle soit aménagée ou non, adhère à l'assistance technique proposée par le SYDED.

■ L'OUVERTURE DE BAINADES

Deux nouvelles baignades non aménagées ont été recensées :

- sur la Dordogne à Souillac face au stade,
- sur la rivière Célé à Cabrerets en aval immédiat du moulin.

Pour la seconde, qui connaissait une fréquentation spontanée depuis plusieurs années, une convention a pu être établie entre le propriétaire riverain et la commune. Une conférence de presse a d'ailleurs été organisée sur ce site le 26 juin 2012 afin de valoriser cette action et promouvoir les baignades lotoises en eaux naturelles.



■ LES PROFILS DE BAINADES

Les deux nouvelles baignades ont achevé leur profil en 2012. Celle de Souillac a intégré l'opération groupée et pilotée par EPIDOR sur la Dordogne tandis que pour Cabrerets, c'est le SYDED qui a réalisé le profil.

Toutes les études règlementaires nouvellement imposées, sont donc achevées.

Pour les profils réalisés en 2011, 14 fiches de synthèse ont été mises à jour pour la saison 2012. Celles-ci doivent en effet être actualisées tous les ans.

■ L'INF'EAU LOISIRS

Le dispositif Inf'eau loisirs a fonctionné tous les jours du 14/06/2012 au 14/09/2012. Concrètement, sur cette période 3 agents spécialistes de la prévision se sont relayés avec le renfort d'une stagiaire.

Dans le cadre du dispositif, 680 analyses bactériologiques rapides des E.Coli ont été réalisées et 170 analyses des Entérocoques. Ces analyses ont pour but de vérifier à postériori la prévision ainsi que de la fiabiliser au fil des ans.





COMMUNIQUE DU LUNDI 06 AOUT 2012

- RIVIERES DORDOGNE ET CERE -

Ce communiqué, mis à jour tous les matins à partir de 10 heures, concerne les rivières du département du Lot. Il ne peut cependant pas prévenir des pollutions accidentelles et ne saurait par ailleurs se substituer aux mesures de sauvegarde officielles que les maires pourraient être amenés à prendre localement.

☀️ Pour cet après-midi la tendance météorologique est à un temps nuageux avec risque d'averses. La température maximale de l'air sera comprise entre 20 et 25 °C.

☀️ Pour demain il est prévu un temps ensoleillé.

Dordogne

Le matin, la température de l'eau de la Dordogne était de 18 °C à Mézeis. Le débit au pont de Carennac était de 45 m³/s, il est moyen et stable par rapport à la veille.

Sur la Dordogne, la qualité des eaux est satisfaisante pour permettre la pratique des activités aquatiques.

Les incertitudes météo ne permettent pas de prévoir l'évolution de la qualité des eaux pour demain.

Cère

La température de l'eau de la Cère à Bretenoux était de 17,6 °C. Le débit à Bretenoux était moyen, il est moyen et augmente par rapport à la veille.

La Cère quant à elle, présente une qualité d'eau satisfaisante pour permettre la pratique des activités aquatiques.

Les incertitudes météo ne permettent pas de prévoir l'évolution de la qualité des eaux pour demain.

La rivière est un milieu naturel et vivant dont il convient de préserver l'équilibre en ne laissant pas traces de votre passage.



Nous vous souhaitons un agréable séjour dans les vallées de la Dordogne et de la Cère.

Ce communiqué, édité par les services spécialisés du SYDED du Lot, repose sur un profil de vulnérabilité des eaux à la pollution bactériologique, établi à partir de l'histoire de données. Il permet de prévoir la qualité et non pas de la constater. De plus, le suivi en continu de paramètres indirects et l'apport journalier d'un réseau très actif d'observateurs de terrain ainsi que les analyses bactériologiques quotidiennes à réponses rapides, sont des outils de validation qui confèrent à ce dispositif une grande réactivité, même lors de perturbations exceptionnelles.

■ SYDED du Lot - SATISE ■ Tél. : 05 65 21 92 16 ■ Fax 05 65 24 92 34 ■ E-mail : info@syded-lot.fr

Tronçons de rivière concernés par le dispositif Inf'eau loisirs :



■ LA DISTRIBUTION DE PANNEAUX D'INFORMATION DU PUBLIC

Dès 2010, le Conseil général avait pour objectif de développer et valoriser les sites de baignade sur le bassin du Lot en veillant à une harmonisation des informations mises à la disposition des usagers et à une sensibilisation des responsables des eaux de baignade à la vulnérabilité du milieu naturel. Des financements de l'Europe, de l'Etat et de la Région ont été mobilisés.

Suite au test sur la baignade de Douelle, des panneaux ont été réalisés pour l'ensemble des sites du département. En collaboration avec les responsables de baignade et les structures de bassin (Entente vallée du Lot, SMBRC, EPIDOR et services de l'Etat) des améliorations ont été apportées pour aboutir aux panneaux définitifs.

Ce panneau, conçu en interne, se présente comme une vitrine : il rappelle les mesures de bon sens, les numéros d'appel d'urgence, permet l'affichage des documents réglementaires (fiche de synthèse du profil et résultat du contrôle sanitaire) et l'affichage du communiqué Inf'eau loisirs pour les baignades en rivière ou l'inscription manuelle d'informations pour les baignades en plans d'eau. De plus, grâce à l'affichette magnétique « baignade interdite » il permet de gérer les fermetures préventives rendues nécessaires par une dégradation temporaire de la qualité de l'eau (orages, ...).

22 panneaux complets distribués avant le début du mois de juillet 2012 ont été immédiatement installés par les collectivités. Deux panneaux vierges ont également été acquis en prévision d'ouverture de futures baignades.

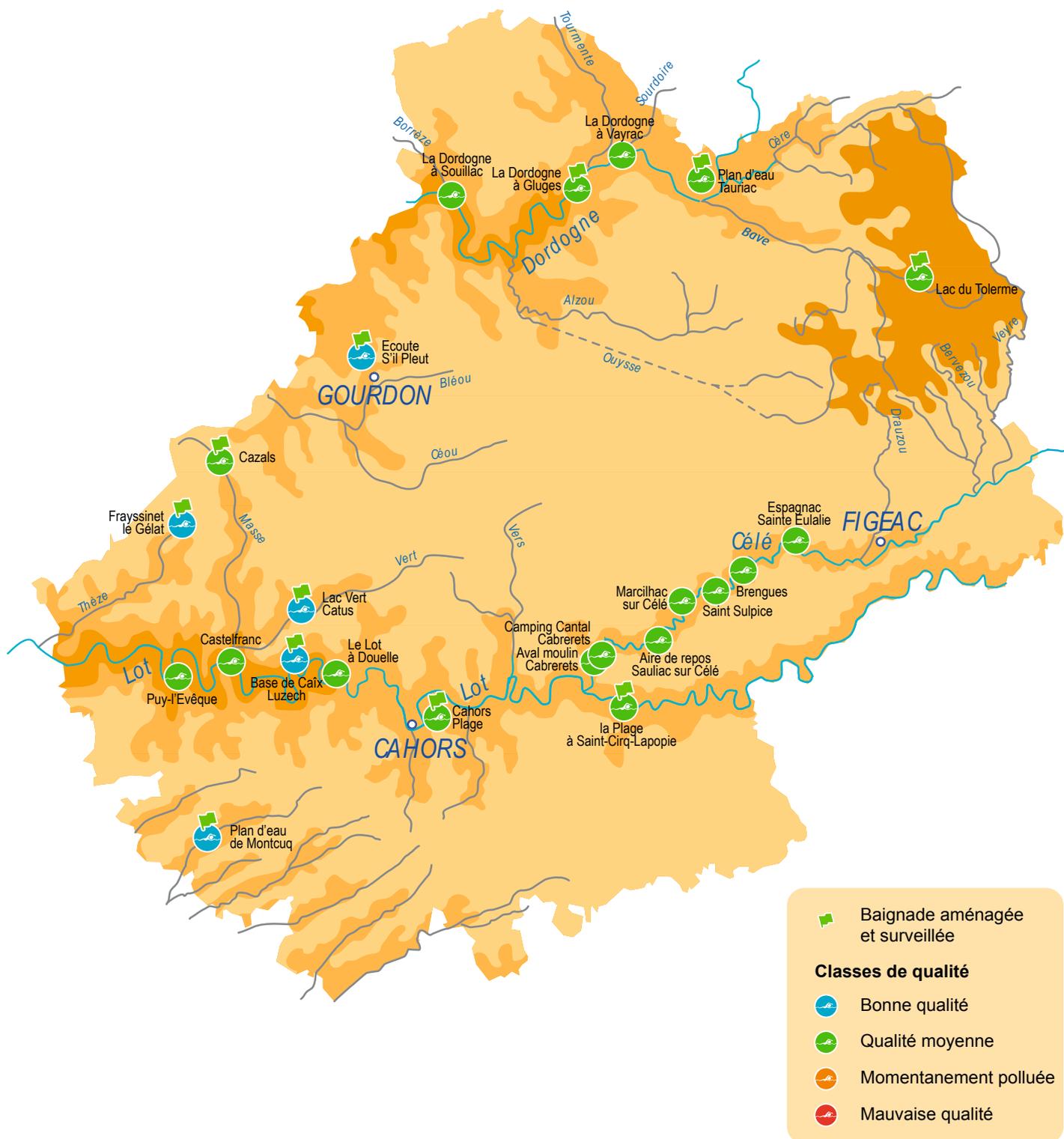


■ LA GESTION DES FERMETURES TEMPORAIRES

Sur la base des recommandations des profils de baignade et grâce aux différents outils techniques disponibles, chaque matin, durant la saison estivale, lorsqu'une dégradation est prévue par l'opérateur de permanence, la personne responsable de la baignade est contactée directement par téléphone afin de lui exposer les risques pour sa baignade et de l'aider à mettre en œuvre les procédures de fermeture préventive.

Cette gestion préventive de la qualité de l'eau de la baignade, imposée par la nouvelle réglementation, permet de garantir la qualité de l'eau à laquelle sont exposés les baigneurs. Elle présente également l'avantage de permettre d'écarter un mauvais résultat du contrôle sanitaire si la baignade était interdite ce jour-là.

Au cours de la saison estivale 2012, cela s'est traduit par un cumul de **14 jours de fermeture préventive** sur les baignades de Cahors Plage et de la vallée du Célé. Cette gestion rigoureuse a ainsi permis que les baignades de Brengues et d'Espagnac-Sainte-Eulalie sur la rivière Célé soient classées en B (qualité moyenne) malgré un mauvais résultat qui les aurait déclassées en C (momentanément polluée) en l'absence de fermeture préventive.



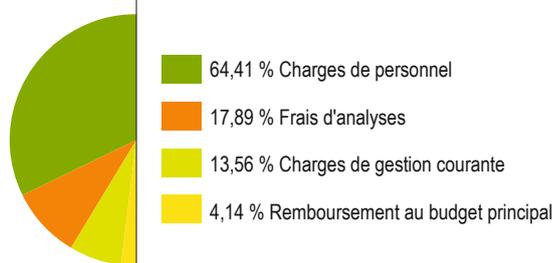
PROJETS

- Modification, amélioration et migration du **site Internet du dispositif Inf'eau loisirs** (<http://www.infeauloisirs.fr>).

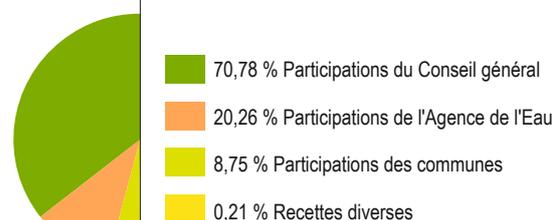
- Etablissement d'un **partenariat technique avec l'Agence de Développement Touristique du Lot** afin que l'ensemble des 23 sites de baignade soit présenté sur le site internet : <http://www.tourisme-lot.com>, garantissant ainsi une promotion très efficace des baignades en plans d'eau et rivières du département

BILAN FINANCIER

DÉPENSES : 243 188 €



RECETTES : 279 962 €



Tarifs 2012 :

Délibérations du 13/01/2012 - Réf. 2012-CS1-084

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

		Unité de facturation	Tarif 2012 (en € HT)
Prélèvement in situ d'un échantillon d'eau	- Pour suivi loisirs aquatiques	Forfait	32,78 €
	- Pour suivi physico-chimique de base	Forfait	67,29 €
	- Supplément pour suivis spécifiques (micro-polluants, bactério, cyano...)	Forfait	16,50 €
Études particulières	- Intervention technicien	Journée	500,00 €
	- Échantillonneur automatique ou analyseur enregistreur	Journée	62,67 €
	- Analyseur simple	Journée	23,52 €
	- Frais d'analyses	Tarif du marché laboratoires	
ATPREB	- Assistance à la gestion des baignades (Délib. du 07/06/2012 - Réf. 2012-CS2-107)	Forfait	300,00 €

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles se déroulent en 2 séances réparties sur 2 demi-journées, à la demande des enseignants.

Les outils de sensibilisation à l'environnement utilisés en classe sont le fruit d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

→ 57 classes bénéficiaires - soit 1 280 enfants rencontrés

Visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe. La prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenue.

→ 87 visites - soit 2 130 visiteurs

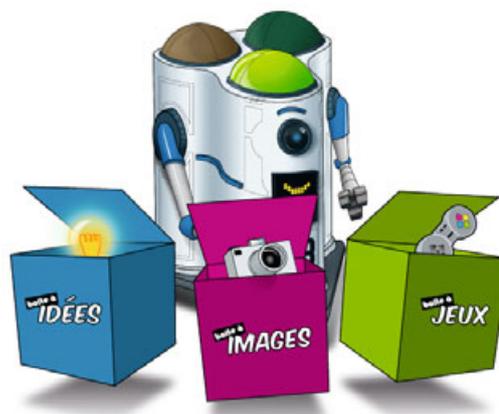
Nouvelle signalétique sur le circuit de visite du site de Saint-Jean-Lagineste

Afin de mieux comprendre toutes les étapes de fonctionnement du centre de tri, des panneaux illustrés venant appuyer les explications des animateurs ont été créés.



Un site éco'malin...

Le SYDED a développé sur son site internet un espace consacré aux enfants. Il aborde de manière ludique des thématiques liées à l'environnement. Les petits éco'malins peuvent piocher dans les différentes "boîtes" du site pour y dénicher des jeux, des idées de bricolage, des recettes, des vidéos...



La particularité de ce site réside dans son ouverture aux reporters en herbes. En effet, les jeunes internautes peuvent contribuer à l'élaboration des différentes rubriques en déposant leurs productions sur les divers thèmes environnementaux abordés (eau, air, énergie, déchets...).

Rendez-vous sur :
ecomalin.syded-lot.fr



POUR LES ÉLUS LOCAUX

Rencontres départementales sur l'eau potable

Destinée aux élus lotois, cette journée a réuni **plus de 150 participants**. Elle leur a donné l'occasion de prendre connaissance du contexte local et de partager les expériences d'autres structures départementales (Gers, Charente-Maritime, Lot-et-Garonne et Dordogne). Les échanges entre les différents acteurs ont permis d'évoquer l'intérêt de mutualiser leurs moyens pour garantir à tous un accès permanent à une eau potable de qualité avec un prix maîtrisé.



L'accent a été mis sur les futurs enjeux techniques et financiers. De plus, l'actualisation du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable a été conforté.

Inauguration du centre de tri de St-Jean-Lagineste

Le 29 juillet, le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste a fait l'objet d'une deuxième inauguration, 12 ans après sa construction initiale. Cette manifestation a couronné les travaux d'extension et d'aménagement finalisés en 2011, les plus importants dans l'histoire du SYDED, aussi bien sur le plan technique, humain que financier.

En présence du personnel du site, les nombreux élus et personnalités présents à cette occasion ont pu découvrir l'ampleur de l'extension du bâtiment, **la technicité des équipements** du nouveau process, ainsi que **les aménagements ergonomiques des postes** de travail des agents de tri.



ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LE GRAND PUBLIC



Journal d'informations semestriel du SYDED (88 000 ex.)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées dans le "dossier spécial" ont été :

- **L'eau potable : vers un partage solidaire des ressources pour sécuriser l'approvisionnement de tous (janvier).**
- **Que deviennent les déchets apportés à la déchetterie ? (juillet).**

Campagne de communication sur les "nouvelles consignes de tri" des emballages en plastique

Menée selon les préconisations d'Eco-Emballages, elle s'est traduite notamment par des réunions avec les élus et l'envoi de documents informatifs (dépliant, fiche mémo-tri) aux foyers concernés, ainsi qu'un publiereportage dans un journal local.



Panneaux d'information sur les sites de baignades

Avec les 23 sites de baignade recensés, dont deux ouverts cette saison, notre département dispose d'un précieux atout lui permettant de valoriser son patrimoine naturel.

Dans le cadre de sa mission d'assistance à la gestion des eaux de baignade, le SYDED les a tous équipés d'un panneau d'information du public. Ces supports permettent d'afficher les documents réglementaires obligatoires, les consignes de sécurité, ainsi que le communiqué "Inf'eau loisirs" (rivières) ou des informations quotidiennes (plans d'eau).



Campagne nationale "20 ans du tri sélectif"

Eco-emballages, partenaire de la plupart des collectivités pour la mise en place du tri sélectif, a été créé en 1992.

Pour marquer cet anniversaire symbolique, une campagne de communication a été lancée au niveau national : affichage, encarts dans la presse, diffusion de spots TV et radio...

Etant pionnier dans ce domaine, le SYDED a tenu à s'associer à cette opération.

Avec l'appui du Conseil général, ainsi que des municipalités de Cahors et Figeac, une campagne d'affichage a été réalisée sur les abribus du département et sur une partie des panneaux des deux villes participantes.



Perspectives pour l'année 2013

Tout au long de l'année, l'accent sera mis sur le thème de la réduction des déchets au travers notamment du SYnergie n° 11.

En parallèle, un soutien sera apporté à la démarche d'amélioration de l'éco-exemplarité déployée au sein du SYDED.

D'autre part, le travail pour la création d'un outil pédagogique sur l'eau potable sera poursuivi.

Pour améliorer l'information des collectivités adhérentes, l'espace extranet qui leur est dédié sera entièrement refait.

PRÉVENTION DES RISQUES

SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. A partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

Les membres du CHSCT ont été renouvelés au cours de l'année 2012. Ils se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Directrice en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis quelques années d'une étude afin d'identifier les situations dangereuses et mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, toutes les évaluations sont mises à jour.

La pénibilité au travail

Suite à la nouvelle réglementation sur les retraites, un accord d'entreprise a été signé afin de prévenir la pénibilité au travail. Grâce à l'évaluation des risques professionnels et à des entretiens individuels, des facteurs de pénibilité ont été identifiés sur certains postes d'exploitation (chefs d'équipe, agents de tri et agents de pré-tri, agents d'alimentation et agents de presse) et des actions de prévention ont été définies.

Par ailleurs, des fiches individuelles visant à prévenir les expositions aux facteurs de pénibilité sont en cours de rédaction pour chaque poste du SYDED. Ces fiches sont validées lors des réunions du CHSCT et diffusées aux agents lors de leur départ de l'entreprise.

L'ergonomie des postes

Comme la plupart des métiers dits de « travail à la chaîne », les cadences et la répétitivité des gestes peuvent entraîner pour les agents, au bout d'un certain temps, des troubles musculo-squelettiques (notamment des tendinites). Une démarche interne est engagée depuis de nombreuses années et des actions sont mises en place pour améliorer les conditions de travail.

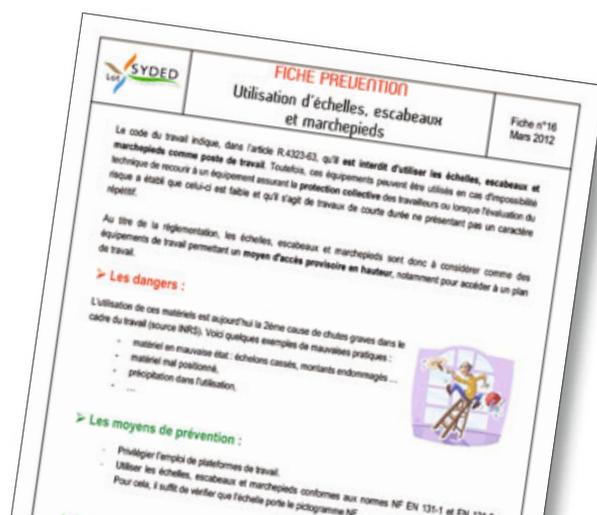
L'étude des postes séniors

L'accord d'entreprise signé en 2009 en faveur de l'emploi des séniors (salariés de plus de 50 ans) afin, entre autre, d'améliorer les conditions de travail et de permettre un meilleur maintien dans l'emploi, est arrivé à son terme fin 2012. Il aura permis de définir diverses actions d'amélioration quant au rythme, à la posture et à l'environnement de travail. Il sera remplacé en 2013 par un accord sur le "contrat de génération".

La communication

Flash sécurité, affiches, fiches prévention, consignes... sont autant de supports utilisés pour transmettre des informations et permettre une prise de conscience à la fois individuelle et collective sur les risques et leurs conséquences.

Une campagne d'information a, par exemple été diffusée pour rappeler les règles et consignes de sécurité pour l'utilisation des marchepieds, escabeaux et échelles.



ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

En gérant des activités industrielles, le SYDED exploite des équipements qui peuvent générer des risques sur le plan environnemental (impacts et rejets liés à l'exploitation).

C'est pourquoi, le service Qualité-sécurité-environnement (service support transversal à toutes les compétences/activités) se charge de mettre en place des moyens de maîtrise de ces risques.

Dans la continuité du programme environnemental élaboré en 2009, de nombreuses actions planifiées ont été menées :

- **Réhabilitation de l'installation de stockage de Dégagnac** en tenant compte des contraintes environnementales (insertion paysagère, gestion des odeurs...). Mise en place d'un **suivi post-exploitation** sur 30 ans conformément à la réglementation relayée par la DREAL (contrôles des eaux de ruissellement, des eaux souterraines, du biogaz, garanties financières...).
- **Poursuite de la mise à jour administrative des sites** (Installations de stockage des déchets inertes).

Les services de l'Etat (DREAL, DDT...) n'ont pas réalisé de contrôle sur les sites en 2012. Cependant, de nombreux échanges ou rencontres ont eu lieu pour lever les observations et demandes de précédents audits (études protections foudres et flux thermiques...).

L'année 2012 a été marquée par 2 incidents localisés et contenus nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers. **Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.**

Concernant la prévention des impacts sur l'environnement, **l'année 2013** sera marquée par les évolutions récentes **de la réglementation** (déchetteries, chaufferies, stockage du combustible bois). **Elles seront prises en compte pour l'ensemble des activités.** Par ailleurs, la **démarche éco-exemplaire** a été engagée en 2012. Elle entrera dans sa phase active afin de **renforcer la sensibilisation des agents** aux problématiques environnementales.

LEXIQUE

ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, qui a un rôle d'interface entre les agriculteurs, l'administration et les collectivités territoriales.

ARS : Agence Régionale de Santé (ex. DDASS).

ATPREB : Assistance Technique aux Personnes Responsables des Eaux de Baignade.

Bassin versant : un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

Big Jump : journée européenne de la baignade, le Big Jump associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques européens. En 2013, cette manifestation aura lieu le 14 juillet.

Cyanobactéries : aussi appelées cyanophycées sont une sous-classe de bactéries, autrefois appelées « algues bleu-vert ». On en connaît plus de 7500 espèces, réparties dans plus de 150 genres.

DCE : Directive Cadre Européenne de 2000.

Diatomées : microalgues unicellulaires planctoniques présentes dans tous les milieux aquatiques et enveloppées par un squelette externe siliceux, utilisés pour apprécier l'état biologique

Eaux de baignade : eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

Ecotoxicologique : étude de l'impact de la pollution sur l'environnement.

Entente Lot : établissement public territorial du bassin du Lot qui regroupe cinq départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne.

EPIDOR : établissement public territorial du bassin de la Dordogne. Son action relève d'une mission d'intérêt général : agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

ESO : eaux souterraines.

ESU : eaux superficielles.

Indice de qualité : l'indice de qualité a été introduit par le Système d'Evaluation de la Qualité des cours d'Eaux, il permet d'obtenir une valeur qui varie de 100 (eau de très bonne qualité) à 0 (eau de mauvaise qualité).

Invertébrés aquatiques : invisible au premier regard, les cours d'eau abritent de très nombreux petits animaux invertébrés : larves d'insectes, mollusques, crustacés, vers... Il sont utilisés pour apprécier l'état biologique.

Micropolluants : substances susceptibles d'avoir une action toxique à faible dose.

Molécules émergentes : elles se répartissent dans 3 familles de substances :

- substances phytopharmaceutiques (pesticides)
- substances pharmaceutiques et autres émergents (médicament, produits de soins corporels, plastifiants...)
- substances dangereuses (métaux lourds...)

PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code de la Santé publique).

Profil de baignade : correspond à une identification et à une étude des sources de pollutions pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs. Il permet de mieux gérer, de manière préventive, les contaminations éventuelles du site de baignade.

RCD : Réseau Complémentaire Départemental.

RCO : Réseau de Contrôle Opérationnel.

RCS : Réseau de Contrôle et de Surveillance.

RHP : Réseau Hydrobiologique et Piscicole.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, il décline à l'échelle d'un bassin versant les grandes orientations définies par le SDAGE. Un SAGE est actif sur le département du Lot, il s'applique sur les bassins de la Rance et du Célé.

SDAGE du bassin Adour-Garonne : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, applicable depuis le 18 décembre 2009, il prévoit notamment les modalités pour atteindre d'ici 2015, le bon état des eaux pour l'ensemble des milieux superficiels et souterrains.

SPAC : Service Public de l'Assainissement Collectif.

Toxicologique : qui a pour objet d'étudier les poisons, leurs effets sur l'organisme et leur identification.

